

LISTE V - (CANADA)

Numéro du tarif	Désignation des produits	Taux de base (Taux appliqué)	Taux de consolidation
41420-1	Machines à additionner	15 p.c.	En fr.
41425-1	Pièces de machines à additionner	10 p.c.	En fr.
41430-1	Caisses enregistreuses	20 p.c.	En fr.
41435-1	Pièces achevées de caisses enregistreuses, importées par les fabricants de caisses enregistreuses, pour être employées à la fabrication de ces caisses enregistreuses dans leurs propres fabriques	10 p.c.	En fr.
41450-1	Porte-bulletins non mécaniques, devant être utilisés par les électeurs, seuls ou avec poinçons, étuis ou supports, conçus pour servir avec ces appareils	17½ p.c. (En fr.)	10.2 p.c.
41500-1	Aspirateurs électriques et leurs accessoires; aspirateurs à main; et les pièces achevées des machines ci-dessus dénommées, y compris les boyaux de succion, n.d.	20 p.c. (15 p.c.)	†† 12.5 p.c.
	Glacières, pour habitations ou magasins, munies ou non de tous leurs accessoires:		
41505-1	Pour habitations	20 p.c.	†† 12.5 p.c.
41505-2	Pour magasins	20 p.c.	11.3 p.c.
	Pièces de glacières, en fer ou en acier ou dont le fer ou l'acier, ou les deux, dominant en valeur:		
41507-1	Pour habitations	20 p.c.	†† 12.5 p.c.
41507-2	Pour magasins	20 p.c.	11.3 p.c.

†† Mise en vigueur du taux de consolidation va commencer le 1 janvier 1983.